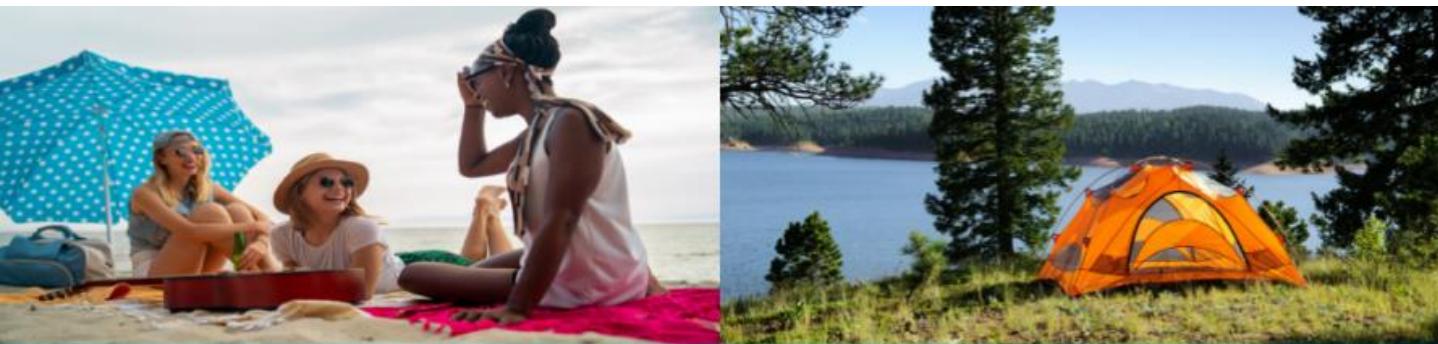


Sainte-Irène

Journal municipal Juillet-Août 2024 vol. 278



Bonnes vacances !



Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Horaire bureau municipal
Réflexion
Vidange de fosses septiques
Permis de construction
Naissance
Berce spondyle
Renouée du Japon
La Fabrique
Comité liturgie
Le Villageois
Bilan financier du Villageois
Vivre avec l'anxiété
Recette
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 15 juillet à Annick Parent
Le 20 juillet à Pier-Olivier Martel
Le 22 juillet à Vincent Michaud
Le 25 juillet à Pierre Lescault
Le 29 juillet à Alyse-Ann Lévesque
Le 29 juillet à Anne-Marie Turbide

Le 2 août à Michaëlle Rose
Le 4 août à Henri Desrosiers
Le 11 août à Albert Thériault
Le 11 août à Diane Morissette
Le 15 août à Jérôme Lavoie

BOÎTE À LIVRES DE SAINTE-IRÈNE



Située à la porte
du bureau
municipal
et
au parc des
résidents secteur
Val d'Irène
Bonne lecture !

Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le jeudi 15 août**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant lundi le 12 août**.

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746
Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com





Veuillez prendre note que le **bureau municipal** sera fermé **En après midi pour la période estival du lundi 15 juillet au vendredi 15 août 2024.**

L'**inspecteur municipal**, Jocelyn Couturier sera en vacance du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2024.



Réflexion Faisons un geste attentionné envers quelqu'un.

Souvent autour de nous, se trouvent des gens malades ou isolés dans leur souffrance. Avoir une bonne pensée pour ces personnes est louable. Mais il est encore mieux de passer à l'action et de concrétiser cette pensée en un geste qui exprime cette bonne intention à leur endroit. Ce peut être un mot d'encouragement, un appel téléphonique ou une invitation. Faire sentir à quelqu'un qu'on pense à lui est un geste qui porte en lui-même sa récompense.

En portant notre attention vers une autre personne, est une occasion de s'éloigner de nos sentiments négatifs.



Marcelle L.

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES



La Loi sur la qualité de l'environnement prévoit à l'article 13 que :

*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

*Une fosse septique visée à l'article 10 ou à l'article 11 et utilisée **à longueur d'année** doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans.

Comme à chaque année, **la municipalité de Sainte-Irène vous offre de recueillir les noms des personnes intéressées à faire vidanger leur fosse septique en septembre 2024.**

Pour faire partie de l'offre communautaire, vous avez jusqu'au 5 septembre pour nous faire part de votre intention. Le coût de la vidange vous sera transmis dans le prochain journal municipal.

Veuillez communiquer la municipalité par téléphone au 418-629-5705 poste 1725 ou par courriel steirene@mrcmatapedia.quebec



La Municipalité de Sainte-Irène considère qu'il est dans l'intérêt de TOUS d'adopter des mesures afin de s'assurer de la vidange des fosses septiques sur son territoire.

Des avantages considérables

- Assure le respect des lois et règlements en matière de protection de l'environnement.
- La vidange régulière des fosses septiques est essentielle afin d'assurer le bon fonctionnement des composantes des équipements et éviter les problèmes de refoulement ou de contamination de l'environnement.
- Un mauvais fonctionnement de l'élément épurateur peut entraîner des refoulements dans la maison ou des écoulements dans l'environnement.
- Une contamination des eaux souterraines et de surface due à une installation déficiente ou mal entretenue constitue une menace pour la santé.
- Les boues recueillies sont transportées vers un lieu de traitement autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'y être valorisées.
- Cela permet aux propriétaires d'assurer la vidange de leur fosse septique à un coût avantageux.

PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

Préalablement aux travaux, un permis de construction doit être obtenu. La municipalité peut ainsi s'assurer que le projet concerné est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

Pour formuler votre demande, vous devez notamment avoir en main les documents suivants :

- Un croquis identifiant la position du bâtiment accessoire par rapport aux lignes de lot et au bâtiment principal.
- Une copie du certificat de localisation existant. (Si disponible)
- Un plan des élévations des façades du bâtiment accessoire.



Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de permis de bâtiment accessoire à votre bureau municipal. Celui-ci peut vous aider à bien compléter votre demande et accélérer le traitement de votre demande.

Pendant la réalisation du projet de construction ou de transformation, le permis doit être affiché bien en vue sur le chantier. L'inspecteur municipal des bâtiments peut effectuer quelques visites sur le chantier pour vérifier si les travaux sont réalisés conformément aux plans et aux documents qui lui ont été soumis.

L'emplacement

Les bâtiments accessoires détachés peuvent être érigés dans les cours latérales et arrière. De façon générale, ils sont interdits dans la cour avant. Il doit y avoir un bâtiment principal ou un usage sur l'emplacement pour pouvoir implanter un bâtiment ou une construction accessoire.

Une servitude sur votre terrain?

Un bâtiment ou une construction accessoire doit être implanté à l'extérieur d'une servitude. Pour vérifier si votre terrain est traversé par une ou plusieurs servitudes privées ou publiques, consultez le certificat de localisation de votre propriété.

Félicitation

KARYNE MORISSETTE
ET ÉTIENNE JETTÉ
POUR LA NAISSANCE DE VOTRE
FILLE

Ellie

Née le 7 juin



Petite soeur de Eva

Naissances

Félicitation

KARIANNE BEAULIEU
ET JUNIOR RUEL
POUR LA NAISSANCE DE VOTRE
FILLE

Madeline

Née le 6 juillet



La Berce est en fleur, c'est l'heure !

La Berce spondyle est en graines. Ceci signifie qu'elle s'apprête à se multiplier. Pour éviter cela, il suffit de couper les ombelles (la grappe de fleurs ou graines) et de les mettre dans un sac de plastique noir étanche. Deux semaines de séchage au soleil plus tard, on peut en disposer.

Évitez que chaque plant de Berce produise un potentiel de 750 nouveaux plants l'an prochain.

Agir maintenant vous évitera beaucoup de travail dans le futur!



Si vous souhaitez aller plus loin, arrachez la racine à l'aide d'une pelle à au moins 20 cm sous la surface du sol et retirez-là. Protégez-vous avec des gants et vêtements longs afin de vous assurer que la sève de la plante n'entre pas en contact avec la peau ou les yeux. Faites complètement sécher les plants de Berce sur votre terrain et ensuite disposez-en dans le compost municipal (bac brun), **sans aucune ombelle, fleur ou graine, qui doivent aller dans des sacs de plastique noirs pour sécher.**

La Berce spondyle, plante exotique envahissante qui cause des brûlures, a pris une expansion spectaculaire dans le bassin versant Matapedia-Restigouche au courant de la dernière décennie. Bien que de nombreux secteurs soient envahis par cette plante, tout n'est pas perdu pour notre municipalité.

De nombreuses informations se retrouvent sur le site Internet de l'OBVMR pour vous aider à identifier la Berce, pour toutes les méthodes de lutte ou pour en savoir davantage : <https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>.

Quelques colonies et spécimens isolés se trouvent déjà sur le territoire de la municipalité et sont répertoriés. Peu de bénévole essaie de les traiter, mais un peu d'aide ne serait pas de refus.

Sans aide, la situation peut rapidement dégénérer et devenir hors de contrôle.

Pour aider à une corvée de berces ou pour plus d'informations.

Contacter Nancy Lizotte: 418-330-0377

Le coordinateur en loisirs et culture, Gino Bouchard au 418-330-3714.

Pensez-y bien, plus rien ne va empêcher la berce de se répandre jusqu'au village, sur le bord des lacs, dans les champs et sur les pentes de Val d'Irène...

Renouée du Japon

Cette plante envahissante a été répertoriée dans le secteur de Val d'Irène



Pourquoi est-elle une menace ?

La renouée du Japon pousse tôt au printemps et sa croissance rapide lui permet de former des massifs monospécifiques qui créent de l'ombrage aux espèces indigènes. Elle empêche les autres espèces de pousser, appauvrit la biodiversité et cause des dommages aux infrastructures. Sur les rives, elle limite l'accès aux cours d'eau et accroît les risques d'inondation. De plus, son système racinaire libéreraient des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux.

Comment la reconnaître ?

La renouée du Japon pousse dans les milieux à sol humide, en bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, dans les canaux d'irrigation, dans les remblais et autres habitats perturbés. Elle tolère des conditions difficiles telles que des températures élevées, des salinités élevées, des sécheresses et des inondations. Vivace à croissance rapide, la renouée atteint 2 à 3 m de hauteur pendant l'été.

Prévenir la propagation et éliminer la renouée du Japon

Étant donné les effets nuisibles de la renouée du Japon sur l'environnement et parce qu'elle est très difficile à éradiquer, il est important de prévenir sa propagation.

Évitez de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter, **signalez** sa présence et **plantez** des espèces végétales compétitives à croissance rapide là où le sol a été mis à nu.

Jetez tous les résidus de la plante (tiges, racines, terre, etc.) aux ordures. Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique. Le matériel excavé contenant des résidus de renouée doit être géré de façon à éviter de propager l'espèce. Selon le volume et le contexte, le matériel peut être enfoui sur place ou acheminé vers un lieu autorisé à le recevoir (ex. lieu d'enfouissement technique). Une profondeur minimale d'enfouissement de 2 mètres est recommandée pour des déblais contenant des résidus de renouée;

Nettoyez l'équipement qui a été en contact avec la plante afin d'éviter de disperser des fragments de tiges et de rhizomes ou des graines lors du déplacement de machinerie et du transport de terre. Évitez d'ailleurs d'utiliser cette terre.

Notez que la coupe de tiges seule, ne permet pas d'éliminer une colonie. Couper une colonie seulement une fois la stimulera au lieu de lui nuire.

Paroisse Sainte-Irène

Célébrations du 10 août 2024 : messe à 19h00 :

Messe 10^e anniversaire du décès de Jacques Fournier.

Françoise et Yvon Gonthier : Hélène et Nelson.

Familles Deschênes Desjardins : Huguette Deschênes.

Nancy et Marcel Bergeron : Famille Hélène et Nelson Thériault

Luminaires :

20 juillet : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

27 juillet : Denise Dubé et Normand Deschênes.

03 août : Raynald St-Laurent.

10 août : Jules Gendron.

17 août: Roland Belisle.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

Prendre note que la secrétaire est en vacances jusqu'au 15 août. Toutefois, elle sera disponible pour les urgences.

Cimetière :

Il serait important de vérifier vos épitaphes afin de les rendre sécuritaires.

Deux épitaphes sont par terre : #64 : Adrien Bérubé et #152A Robert Aubut. L'épitaphe #15, Joseph Sinclair, la croix du dessus est dangereuse. Nous vous prions de bien vouloir remédier à la situation.

Bonnes vacances !

Denise Dubé secrétaire pour le conseil de Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

26 JUILLET : FÊTE DE SAINTE ANNE ET SAINT JOACHIM

Sainte Anne et saint Joachim, parents de Marie et grands-parents de Jésus, sont nos ancêtres dans la foi. Tous deux ont été des témoins discrets de la foi en la parole divine. Que nos prières en ce jour de fête nous incitent à discerner comme eux les innombrables signes de Dieu dans nos vies.

28 JUILLET: JOURNÉE MONDIALE DES GRANDS-PARENTS ET DES PERSONNES ÂGÉES

Cette Journée a été instaurée par le pape François en janvier 2021.

Être grand-parent, c'est un des plus beaux cadeaux que la vie puisse offrir. Comme l'écrit si bien Victor Hugo dans L'art d'être grand-père: Leur rire nous attire une larme aux paupières. Ils ramènent notre âme aux premières années, ils font rouvrir en nous toutes nos fleurs fanées; nous nous retrouvons heureux de rien.

Avancer en âge n'est pas toujours facile. Toutefois, les petits-enfants, en aimant leurs grands-parents de manière inconditionnelle, les poussent à accueillir la beauté du moment présent. Au contact de leurs petits trésors, les grands-parents retrouvent leur jeunesse. Le temps s'arrête: seuls la présence et l'amour comptent. Ils s'aiment et ils sont bien ensemble.

N'est-ce pas ainsi qu'on devrait vivre avec tous et toutes, et avec Dieu? Être bien ensemble, dans l'amour et la simplicité.

15 AOÛT : ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

En tant que mère du Sauveur, la mort ne pouvait avoir d'emprise sur Marie. Au terme de sa vie, son Fils lui a fait partager la gloire de sa résurrection. C'est ce qui nous attend aussi. C'est à cette espérance que nous sommes appelés. Si nous vivons avec le Christ, nous ressusciterons avec lui.

HORAIRE

SAMEDI 10 AOÛT : 19^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Célébration eucharistique

Sur nos chemins d'été, semons la joie, l'amour et l'espérance.

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Le villageois

Tous les jours : ouvert de 9h à 19h

Nos soupers

Jeudi : Souper spaghetti avec pain à l'ail à \$6.50+ taxes à tous les jeudis

Samedi : Souper pizza(pointe) avec frites ou salades à \$6.75+ taxes à tous les samedis.

Valideuse Loto-Québec, n'oubliez pas de conserver votre bonne habitude de venir nous encourager pour que l'on conserve ce service pour vous.

Différents plats faits maison disponibles !

Vous pouvez faire des réservations de groupe au 418-629-1344.



Employé recherché

Cela nous permettrait de garder le restaurant ouvert et donner tous les services.

Appeler-moi au 418-629-1344 ou 418-629-0871 demander Sylvie



**Surveillez la page
Facebook**



Coopérative de consommateurs de Sainte-Irène

Bilan

31 mars 2023

	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	23 050	53 950
Dépôts à terme, 2 %	11 085	-
Débiteurs (note 3)	2 958	5 139
Stocks	56 398	54 916
	93 491	114 005
Dépôts à terme, 2 %	-	11 041
Immobilisations corporelles (note 4)	41 948	26 485
	135 439	151 531
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	37 577	34 199
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	1 706	-
	39 283	34 199
Dette à long terme (note 8)	7 066	30 000
Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles (note 7)	20 655	10 581
	67 004	74 780
Avoir		
Avoir des membres		
Capital social (note 9)	14 650	14 650
Avoir de la coopérative		
Réserve	53 785	62 101
	68 435	76 751
	135 439	151 531
Éventualité (note 13)		
Engagement contractuel (note 11)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Coopérative de consommateurs de Sainte-Irène

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités d'exploitation		
Déficit	(8 316)	(1 474)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 922	4 366
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	(3 471)	(1 667)
	(3 865)	1 225
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 077	4 263
	212	5 488
Activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	(44)	(55)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 385)	(8 564)
	(23 429)	(8 619)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(31 228)	-
Encasissement de subventions	13 545	4 000
Produit d'emprunt à long terme	10 000	-
	(7 683)	4 000
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(30 900)	869
Encaisse au début	53 950	53 081
Encaisse à la fin	23 050	53 950

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Coopérative de consommateurs de Sainte-Irène
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

2023	2022
702 310	528 280

Annexe A - Chiffre d'affaires

Essence	270 651	218 339
Dépanneur	229 606	208 882
Restaurant	202 053	101 059
	702 310	528 280

Annexe B - Coût des ventes

Stocks au début	54 916	35 358
Achats	548 977	427 280
	603 893	462 638
Stocks de clôture	56 398	54 916
	547 495	407 722

Annexe C - Frais d'exploitation et d'administration

Salaire et charges sociales	126 330	99 972
Subventions salariales	(20 670)	(13 883)
Crédits d'impôt relatifs aux pourboires	(1 032)	(630)
Associations	2 751	2 033
Assurances	2 483	2 812
Énergie	8 486	7 388
Entretien et réparations	13 951	14 181
Fournitures et frais de bureau	10 047	4 671
Frais de banque et d'administration	1 085	829
Frais de cartes de crédit	5 858	3 131
Frais de déplacement	122	4 527
Honoraires professionnels	3 883	3 250
Publicité et promotion	803	720
Taxes et permis	1 160	1 482
Télécommunications	3 253	3 002
Intérêts et frais financiers	970	-
Amortissement des immobilisations corporelles	7 922	4 366
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	(3 471)	(1 667)
	163 931	136 184

Annexe D - Autres revenus

Subvention salariale d'urgence du Canada	-	14 152
Revenu de dons	800	-
	800	14 152

atelier d'autogestion

Vivre avec l'anxiété



Cet atelier vous aide à trouver des stratégies et outils concrets pour reprendre du pouvoir sur votre santé mentale dans votre vie quotidienne.

- démarche structurée sur 10 semaines
- information théorique
- activités pratiques, discussions et exercices
- formule de groupe basée sur l'entraide
- matériel inclus

« *L'atelier m'a permis de prendre conscience de mon anxiété et de mettre des mots sur ce que je ressentais. C'est la première fois depuis longtemps que je me sens mieux. L'atelier est vraiment bien construit.* »

- participant à l'atelier d'autogestion de l'anxiété

Nouveaux groupes

10 rencontres hebdomadaires de 2,5 heures
horaire de jour ou de soir
début : septembre 2024

atelier offert en personne

Inscrivez-vous dès maintenant !

Rayon de partage en santé mentale
418 629-5197

rayondepartage@globetrotter.net

rolief

le chemin de
la santé mentale

monrelief.ca



Carrés aux framboises

Êtes-vous nostalgique des carrés au Rice Krispies de notre enfance? Ces carrés aux framboises vont vous plaire! Ces bouchées gourmandes sont remplies de bons ingrédients comme de l'huile de noix de coco, du sirop d'érable et des flocons d'avoine. Elles mettent en vedette les fameuses céréales de riz soufflé de type Rice Krispies et des framboises fraîches. Ajoutez de la poudre pour gelée à la framboise pour accentuer la saveur de framboise et colorer le produit final. Gageons que vous ne pouvez pas résister à cette nouvelle version modernisée et fruitée d'un grand classique!



Ingédients

- 250 ml (1 tasse) d'huile de noix de coco (goût neutre) fondu
- 125 ml (1/2 tasse) de sirop d'érable
- 10 ml (2 c. à thé) d'extrait de vanille
- 250 ml (1 tasse) de framboises fraîches
- 1/2 sachet de poudre pour gelée à la framboise de 85 g
- 750 ml (3 tasses) de céréales de riz soufflé
- 625 ml (2 1/2 tasses) de flocons d'avoine à cuisson rapide

Étapes

1. Tapisser deux plats carrés de 20 cm (8 po) de papier parchemin.
2. Dans un bol, mélanger l'huile de noix de coco avec le sirop d'érable et la vanille jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène.
3. Dans le contenant d'un gros robot culinaire, déposer les framboises et la poudre pour gelée. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une préparation lisse.
4. Ajouter la préparation à l'huile de noix de coco et donner quelques impulsions. Transvider la préparation dans un bol.
5. Ajouter le riz soufflé et les flocons d'avoine dans le bol. Remuer.
6. Dans les plats, répartir la préparation. Égaliser la surface en pressant.
7. Couvrir les plats d'une pellicule plastique et réfrigérer de 1 à 2 heures.
8. Couper en 24 carrés.
9. Conserver les carrés dans un contenant hermétique au congélateur.



Le Mot vert du mois – «Un été sans surconsommer» - Juillet2024

Bonjour à toutes et tous,

L'été s'installe peu à peu...tout enjoués, on commence à sortir notre garde-robe estivale, notre BBQ, des jeux d'eaux pour les enfants...puis on constate certaines choses. Les vêtements d'été ne nous font plus ou sont démodés parce que la mode change maintenant 10 fois par année. La petite glissade d'eau gonflable s'est percée dans le cabanon. La chaîne de vélo a rouillé pendant l'hiver. Les enfants veulent des nouveaux pistolets à eau. Il manque un bout de tête à notre grenouille de jardin décorative parce que la boîte de décos de Noël est tombée sur nos décos d'été, et de toute manière, notre partenaire considère que vous êtes dus pour de nouvelles décos d'extérieur...

STOP! Ne vous précipitez pas si vite dans les magasins qui sont prêts depuis quelques semaines à combler tous nos élans de consommation saisonniers.

Appliquons d'abord les 3RV! 3RV ce ne sont pas trois véhicules récréatifs, mais plutôt l'acronyme de réduction à la source, réemploi, récupération et valorisation.

1. **Réduisez** à la source! – Avez-vous réellement besoin de nouveaux vêtements? Peut-être que le couture dans votre chemise peut être recousue et le trou dans la glissade d'eau peut être réparé? Et de nombreux spécialistes en boutique sont prêts à changer la chaîne de votre vélo ou encore mieux, apprenez à le faire vous-même dans un atelier réparation de vélos!
2. Permettez à vos articles d'être **Réemployés**! Pensez à donner ou échanger. Les vêtements qui ne vous font plus peuvent faire le bonheur de quelqu'un qui cherche à renouveler sa garde-robe aussi. Il existe des plateformes d'échanges de vêtements et d'objets divers en ligne, notamment sur Marketplace ou des groupes Facebook de votre région. Donner et recevoir sans encourager la surconsommation permettra de combler vos besoins, faire un geste pour la planète, rendre quelqu'un heureux et économiser des sous pour votre voyage estival au mois de juillet! Pensez aussi à **réutiliser** certains objets que vous ne voulez plus. Vos vieux pneus peuvent être peinturés et transformés en jardinières et un ancien chaudron qui n'est plus bon pour la cuisine peut devenir un cache-pot *vintage* pour une plante sur votre galerie.
3. Et pour ce que vous ne pouvez pas réparer, pensez à **récupérer**! Allez porter vos vêtements dans une friperie et les objets que vous ne voulez plus (en bon ou mauvais état) dans un écocentre afin qu'ils soient revendus à quelqu'un qui en a besoin ou bien **valorisés**. Et avant d'acheter neuf, pensez à aller regarder à la friperie ou à l'écocentre, il y a de bonnes chances que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin à très bas prix et en excellent état!

Bon été et à bientôt!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web :www.ecoregie.ca

Facebook :@RITMRMatapediaMitis

**CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
14 JUILLET AU 17 AOÛT**



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 juillet	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1août	2	3
4	5 Séance du conseil municipal	6	7	8	9	10 Messe 19h
11	12	13	14	15	16	17

Cueillette ordures



Cueillette recyclage



Cueillette bac brun



Val D'Irène



Souper spaghetti à 6,50\$ au Villageois



Souper pizza à 6,75\$ au Villageois



➤ **Horaire du bureau de poste**



Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Horaire du bureau municipal**

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

En tout temps par téléphone et courriel.



➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau, **avant de vous déplacer**
418-629-2815.

➤ Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➤ **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

➤ **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.



➤ **Écosite d'Amqui**

ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h